



DESCRIPTION

Une bande pare-graviers ou bande de séparation est un profil métallique filant en forme de « L » composé d'un talon horizontal et d'une aile verticale ajourée, assurant le passage de l'eau vers les évacuations d'eau pluviale en toiture.

L'extrémité de l'aile verticale est repliée vers l'intérieur du profil sur 10 mm, suivant un angle de pliage d'environ 180°.

Les fentes, découpées sur l'aile verticale du profil mesurent 5 mm de large et 50 mm de haut. Elles sont espacées de 15 mm et démarrent à 5 mm au dessus du pli du profil.

1 ml de rive des bandes pare-graviers comprend 50 fentes, soit une ouverture équivalente à 25 % de la surface du dispositif en contact avec la couche de drainage, conformément aux règles professionnelles en vigueur pour les toitures-terrasses végétalisées.

MISE EN ŒUVRE

- ◆ Les bandes pare-graviers sont fixées sur la membrane d'étanchéité en place grâce à des morceaux de membrane d'étanchéité (plastron de 20 x 20 cm) soudées à espaces réguliers ou par des bandes continues d'étanchéité.
- ◆ Le talon du profil est positionné sous le complexe de végétalisation. La bande pare-graviers doit dépasser de quelques centimètres du niveau fini du substrat.
- ◆ L'assemblage des bandes pare-graviers est assuré par des éclisses métalliques fournies en accessoires.

DONNÉES TECHNIQUES*

Hauteur de l'aile verticale	10 cm
Largeur du talon	8 cm
Épaisseur	10/10° (1 mm)
Longueur du profil	200 cm
Matériau	Acier galvanisé Z450 (ou équivalent)

*Caractéristiques données à titre indicatif pouvant évoluer sous réserve de modifications de la composition.